

**DEMANDE DE DEROGATION
(Cf. ARTICLE 5.4 DU STATUT REGIONAL DES EDUCATEURS
ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL)**

Nous soussignés,

M. ou Mme, Président/e du club (*Nom, Prénom et Nom du Club en toutes lettres*),
.....

ET

M. ou Mme, Responsable de l'équipe (*Nom et Prénom*),
.....

Numéro d'affiliation FFF :

District d'appartenance :

Demandons à bénéficier de la dérogation prévue à l'article 5.4 du Statut Régional des Éducateurs et Entraîneurs du Football.

Cette dérogation permettrait à (*Nom, Prénom et N° de Licence*) :
....., **inscrit à la session de Formation Professionnelle Continue** prévue le de diriger l'équipe qui évoluera en (*niveau et catégorie*)..... lors de la saison 2024/2025.

Prenons acte que la non-participation à la session de recyclage, prévue le par, entrainera des sanctions sportives et financières pour l'équipe, sur la saison 2024/2025, qu'il encadre conformément à l'article 2 du Statut Régional des Educateurs et Entraîneurs de Football.

Fait à, le ____/____/____

Signatures (*assortie du cachet du Club*) :

Président.e

Responsable de l'équipe

**DEMANDE DE DEROGATION
(Cf. ARTICLE 5.4 DU STATUT REGIONAL DES EDUCATEURS
ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL)**

Le dossier comprend :

- La présente demande de dérogation.
- La copie de la demande de licence dirigeant pour la saison 2024/2025.
- La confirmation d'inscription à la session de FPC.

AVIS DE LA CRSEEF :
(Avis motivé)

Signature du Président de la CRSEEF :